

PAR COURRIEL

Le 19 octobre 2010

Madame Monique Gélinas  
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement  
Direction de l'expertise environnementale et de la coordination  
Édifice Lomer-Gouin  
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10  
Québec (Québec) G1R 6A6

**Objet : Audience publique sur le développement durable de l'industrie des gaz  
de schiste au Québec – Demande de la Commission**

Madame,

Tel que demandé par la Commission lors de la séance du 13 octobre 2010, nous avons sommairement pris connaissance du système instauré par les États-Unis, le « Risk Based Data Management System (RBDMS) ». Un document donnant un aperçu des objectifs du système RBDMS est disponible à l'adresse :

<https://www.dmr.nd.gov/oilgas/2005gwpcannualreport.pdf>

De l'information plus détaillée du système est disponible à :

<http://rbdmsonline.org/GWPC/>

Selon notre compréhension, le système de gestion de données RBDMS a été mis en place pour faciliter le transfert d'information entre les agences d'émission de permis (les États américains) et les détenteurs de permis, avec comme incitatif principal d'accélérer la procédure d'émission de permis. Pour l'instant, notre ministère n'envisage pas mettre sur pied un tel système. Les formulaires de demandes d'autorisation sont disponibles en ligne sur notre site où les compagnies peuvent y accéder.

Veillez agréer, Madame, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

ORIGINAL signé par :  
Francine Audet  
Porte-parole du MDDEP